

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON
DELIBERATION N° 2022/40

Séance du 16 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Lionel NORMANDIN, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Charlotte DENIS, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET et Simone ARAMET

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
10 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Claude NEREAU

Date d'affichage
17 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 17 mars 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Simone ARAMET

17 mars 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

et publication du

17 mars 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, le 16 mars 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	429 249,64
- un excédent reporté de :	1 700 578,29
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 129 827,93
- un déficit d'investissement de :	777 592,36
- un déficit des restes à réaliser de :	203 544,00
Soit un besoin de financement de :	981 136,36

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	2 129 827,93
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	981 136,36
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 148 691,57
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	777 592,36

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 16 mars 2022

Le Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

